

CHARTRE DU BBC COSSONAY

V1.1



Version	Date	Modifié par	Commentaire
1.0	27.06.2023	Pascal Bühlmann	Création de la charte et approbation par l'AG
1.1	02.08.2024	Pascal Bühlmann	Adaptation du document avec le nouveau logo + historique version

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

1. Introduction

Le BBC Cossonay est un club de basketball fondé en 1938 dont l'objectif est de former des jeunes, filles et garçons, et de promouvoir le basket dans un esprit convivial et de fair-play dans la région de Cossonay.

Cette charte a pour but, dans l'intérêt de tous, de déterminer les droits, les devoirs et les responsabilités de chaque membre du club (comité, joueurs, représentants légaux et entraîneurs). Toutes les personnes signant le formulaire d'adhésion au club s'engagent à respecter les règles de vie énoncées dans la présente charte.

La charte est consultable en permanence sur le site internet du club : <https://cossonaybasket.ch/>

2. Projet sportif

2.1. Vision

Le BBC Cossonay aspire à devenir une référence dans la formation et le suivi de joueurs et entraîneurs de basketball tout en offrant des perspectives réelles d'évolution.

Le club souhaite garder une philosophie d'ouverture à tout le monde dans un esprit familial et non uniquement orienté vers la compétition.

2.2. Mission

- Promouvoir le basket dans la région de Cossonay.
- Offrir une structure et un encadrement de qualité permettant à tous les joueurs et entraîneurs de s'épanouir en pratiquant le basket selon leur propre niveau de jeu tout en respectant la vision du club.
- Proposer des manifestations permettant de promouvoir l'esprit familial et la cohésion des membres du club.

2.3. Valeurs

Le sport est porteur de hautes valeurs morales qui en font un moyen d'éducation exceptionnel et un facteur irremplaçable d'épanouissement personnel et d'intégration sociale.

Les valeurs principales véhiculées par le BBC Cossonay sont les suivantes :

Esprit d'équipe

Respect / Fair-play

Plaisir

Esprit de compétition

Activité physique et santé

Par sa mission principale, le BBC Cossonay souhaite promouvoir l'activité sportive chez ses membres et en particulier auprès des jeunes. L'activité physique est très bénéfique pour la santé, le corps et l'esprit.

Le dopage et les drogues sont contraires aux principes fondamentaux du sport ainsi qu'à l'éthique médicale et comportent des risques pour la santé. Par conséquent, ils sont interdits au sein du club.

Identification au club

L'identification au club décrit la manière dont les membres se sentent personnellement liés à l'association. Il encourage l'engagement des membres, tout en respectant les diversités et les besoins individuels.

3. Fonctionnement

3.1. Direction et organisation

Les règles et règlements concernant la Direction et l'organisation sont définis dans les statuts du club.

3.2. Membres

L'encadrement optimal de nos membres constitue l'une de nos préoccupations centrales. Notre objectif est de fidéliser durablement nos membres en tant qu'actifs et de les associer à **l'esprit associatif du club**.

Par esprit associatif du club nous entendons la participation des membres et des parents dans diverses activités bénévoles (p.ex. aide dans les manifestations, tenue de la buvette, officiel de table, etc..) permettant au club de fonctionner. L'esprit associatif est un élément essentiel de la réussite d'un club ou d'une association. Il favorise la collaboration et la coopération, permet de créer un environnement positif et constructif pour les membres, et peut aider à renforcer les liens entre les membres et la communauté.

3.3. Entraînements

Les équipes sont formées par les entraîneurs avec la collaboration du comité en adéquation avec les directives de l'AVB et Swiss Basket. Les équipes seront constituées dans un esprit sportif et humain.

Le nombre maximal de joueurs par équipes est décidé en collaboration entre le comité et les entraîneurs concernés.

En règle générale, le club accueille tous les nouveaux joueurs au sein du club. Des critères de sélection pourront toutefois être mis en place, avec accord du comité, lorsque la demande est trop grande par rapport aux disponibilités dans l'équipe, aux infrastructures du club ou dans le cas de conditions exceptionnelles. Les joueurs ne pouvant pas intégrer une équipe par manque de place peuvent être placés sur une liste d'attente gérée par l'entraîneur.

3.4. Cotisations

Les règles et règlements concernant les cotisations sont définies dans les statuts du club.

4. Engagements

4.1. Du club / comité

- Fournir une licence au joueur en l'inscrivant auprès de Swiss Basketball
- Mettre à la disposition le matériel sportif nécessaire
- Faire progresser chaque joueur à son rythme
- Favoriser le plaisir de jouer
- Être à l'écoute des membres et les respecter
- Appliquer la vision et les missions du club
- Lutter contre toute forme de violence, de dopage ou de tricherie
- Promouvoir l'égalité des chances
- Veiller à la présence d'un entraîneur ou d'une personne responsable pour chaque entraînement et match
- Avoir une relation d'échange et d'information avec les parents
- Associer les membres, parents (représentants légaux) à la vie du club en les impliquant dans les manifestations et dans les activités de soutien du club (officiels de table, arbitrage, entraîneur, etc.).
- Organiser des événements, tournois, soirées festives, etc.
- Promouvoir l'investissement de tous dans la vie du club
- Assurer la pérennité du club en garantissant une situation financière saine
- Véhiculer une image positive du club lors des publications sur les réseaux sociaux

4.2. Des entraîneurs

- Véhiculer la vision, les missions et les valeurs du club aux joueurs
- Suivre les cours de formation Jeunesse et Sport obligatoires. Sous réserve d'acceptation par le comité, d'autres formations peuvent être suivies afin d'améliorer les compétences de base.
- Planifier l'organisation de son travail et respecter les consignes de Jeunesse et Sport / AVB / Swiss Basket.
- Être ponctuel et régulier aux entraînements
- Assurer l'encadrement lors des matchs
- Être le relais entre le comité et les joueurs
- Respecter les décisions de l'arbitre, l'adversaire et ses joueurs
- Rester digne et être solidaire avec ses joueurs dans la victoire comme dans la défaite.
- Ne pas tricher pour obtenir la victoire et faire preuve de loyauté et sportivité.
- Apporter une éducation sportive, un savoir-faire et un savoir être aux jeunes.

- Véhiculer une image positive du club lors des publications sur les réseaux sociaux

4.3. Des joueurs

- Respecter et écouter son entraîneur
- Être à l'heure et régulier pour les entraînements et les matchs.
- Prévenir en cas d'absence.
- Respecter le matériel mis à disposition et veiller à ranger la salle ainsi que les vestiaires.
- Respecter les autres joueurs, débutants ou confirmés, et aider les débutants à s'intégrer.
- Respecter les arbitres, les marqueurs et les joueurs adverses. (Pour exemple : se serrer la main au début et à la fin d'un match est une marque de respect).
- Participer à la vie des autres équipes en s'investissant dans des formations permettant de devenir arbitre, entraîneur ou en tenant la table de marque.
- Participer à une séance annuelle d'information sur les besoins et possibilités de soutien au club.
- Aider à l'organisation des événements sportifs ou festifs organisés par le club
- Rester digne dans la victoire comme dans la défaite.
- Ne pas tricher pour obtenir la victoire.
- Respecter les choix du comité et des entraîneurs qui travaille en accord avec le projet sportif du club.
- Véhiculer une image positive du club lors des publications sur les réseaux sociaux

4.4. Des parents / responsables légaux

- Inciter les enfants à véhiculer l'esprit sportif en général et du basket en particulier.
- Accompagner les joueurs lors des matchs ou des entraînements à l'extérieur.
- En tant qu'accompagnateur, respecter les horaires des entraînements et des matchs
- Prévenir l'entraîneur en cas d'absence, aussi bien pour les entraînements que pour les matchs.
- Assister aux matchs et encourager tout en restant fair-play.
- Respecter les adversaires, les arbitres, officiels.
- Dans la mesure des connaissances sportives, participer à l'organisation des matchs (officiels de table, responsable de salle, arbitrage, accompagnateur).
- Veiller à ce que le joueur respecte ses engagements.
- Aider à l'organisation des événements sportifs ou festifs organisés par le club
- Respecter les choix du comité et des entraîneurs qui travaille en accord avec le projet sportif du club.
- Véhiculer une image positive du club lors des publications sur les réseaux sociaux

Approuvée à Cossonay, le 27 juin 2023 lors de l'assemblée générale, cette charte rentre immédiatement en vigueur.